

LA POSTE 

RA 8950 9746 8FR

**AVIS DE RÉCEPTION
DE VOTRE ENVOI
RECOMMANDÉ**

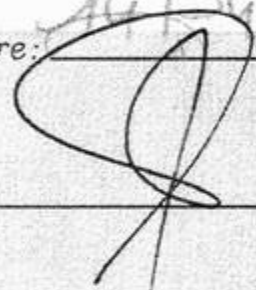
14.04.05.15h

AR

Présenté le :

Distribué le :

Signature du destinataire:

14/04/05
14/04/05


~~Mme Muscvi Baraud
AVOCAT
20 rue du Penigord
31000 Toulouse~~

RETOUR À :

M Zubovic Udoher
2 rue de la Fayette
31650 ST ORENT

516-8 V9 PFI-MSR-2 - 240006

RCS PARIS 356 000 000

AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE 

RA 8950 9746 8FR

**PREUVE DE DÉPÔT
D'UN OBJET RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

TAUX DE RECOMMANDATION R1 R2 R3

DESTINATAIRE LETTRE COLIS

CONSERVEZ CE FEUILLET, IL SERA
NÉCESSAIRE EN CAS DE RÉCLAMATION.

Mme Muscvi Baraud
AVOCAT
20 rue du Penigord
31000 Toulouse

LE CAS ÉCHÉANT, VOUS POUVEZ FAIRE
UNE RÉCLAMATION DANS N'IMPORTE QUEL
BUREAU DE POSTE.

M Zubovic Udoher
2 rue de la Fayette
31650 ST ORENT

31120 PINSAGUEL

Date	Prix	Contre-Remboursement	Nature de l'objet
13/04/05	4.62EUR 30.31FRF		L1

516-2 V9 PFI-MSR-2 - 240006

RCS PARIS 356 000 000

PREUVE DE DÉPÔT

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 Saint.


Saint Orens le 12 avril 2005

Maître MUSQUI Avocat
20 rue du Périgord
31000 Toulouse

Envoi en L.A.R

Maître,

A fin que vous n'ignorez des procédures en cours devant le doyens des juges d'instruction dans des procédures qui vous concernent, veuillez trouver ci joints justificatifs de plaintes déposées.

- Plainte arrêt appel chambre des criées en date du 30 novembre 2004 *andré N°499.*
- Plainte arrêt appel JEX en date du 12 avril 2005. *andré N°178*
- Plainte arrêt appel ordonnance référé en date du 06 avril 2005 *andré N°103.*
- Plainte jugement TI saisie sur salaire en date du 06 avril 2005.

Cette information vous est communiquée pour vous éviter comme d'habitude de diligenter des actes qui pourraient faire l'objet de nullités.

Comptant sur toute votre compréhension, je vous prie de croire Maître à l'expression des mes salutations distinguées.

P/ Monsieur et Madame LABORIE.

rigault

**PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DEVANT
MONSIEUR LE DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE**

**Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction
Tribunal de Grande Instance de Toulouse
Palais de Justice, allée Jules GUESDE
31000 TOULOUSE**

COUR D'APPEL
de TOULOUSE

12 AVR. 2005

1ère Présidence

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
COURRIER ARRIVE LE
12 AVR. 2005
Secrétariat commun instruction

Objet : Plainte avec constitution de partie civile à Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction.
Affaire : Monsieur et Madame LABORIE / MAS, CETELEM ; PASS ; MUSQUI.

Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction,

AU NOM ET POUR LE COMPTE DE

Monsieur **André LABORIE**
Né le 20 mai 1956 à TOULOUSE
Nationalité Française
N°2 rue de la Forge
31.650 Saint-ORENS

Madame **Suzette PAGES** épouse **LABORIE**
Née le 28 août 1953 à ALOS
Nationalité Française
N°2 rue de la Forge
31.650 Saint-ORENS.

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de :

- N°1 : *Monsieur MAS .H, Magistrat à la Cour d'Appel de Toulouse place du salin 31000 TOULOUSE.*

Pour les délits suivants:

- Abus de confiance aggravé,
- Faux et usage de faux en écritures publiques
- *Infractions réprimées par les articles : 313-1 ; 313-2 ; 441-4 du code pénal.*

**ORDONNANCE FIXANT UNE
CONSIGNATION (PARTIE
CIVILE)**

arrêt N° 178

N° CPC : . 0/05/82 .

PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Nous, M. Thierry PERRIQUET, Vice-Président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Toulouse,

Vu la plainte avec constitution de partie civile en date du 09 Avril 2005 déposée le 12 Avril 2005 par :

M. et Mme LABORIE André
N°2 RUE DE LA FORGE
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Contre : -**M. MAS H.** Pers. Visée
-**CETELEM** Société, Pers. Visée
-**SA FINANCIERE PAIEMENTS PASS DE CORBEIL ESSON** Société,
Pers. Visée
-**FINANCIERE ATHENA BANQUE** Société, Pers. Visée
- **Personnes Visées** -

QUALIFICATIONS

FAUX ET USAGE DE FAUX EN ECRITURES PUBLIQUES.

ABUS DE CONFIANCE AGGRAVE.

ESCROQUERIE, TENTATIVE D'ESCROQUERIE, RECEL ET ABUS DE CONFIANCE EN BANDE ORGANISEE.

Vu l'article 88 et 88-1 du Code de Procédure Pénale ;

Attendu que le plaignant a manifesté l'intention de se constituer partie civile;

Le plaignant ne bénéficiant pas de l'Aide Juridictionnelle, fixons à **6000 euros** le montant de la consignation.

Disons que cette somme devra être consignée , entre les mains de Madame le régisseur d'avances et de recettes, au Palais de Justice de Toulouse, 2 allées Jules Guesdes 31000 Toulouse, dans le délai de un mois à compter de l'envoi de la présente ordonnance, sous peine d'irrecevabilité de la plainte.

Disons que le plaignant sera dispensé d'effectuer cette consignation s'il justifie du bénéfice de l'Aide Juridictionnelle pour la Procédure Pénale envisagée.

Fait à Toulouse, le 14 Avril 2005

Le juge d'instruction

M. Thierry PERRIQUET



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Greffier,



**PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DEVANT
MONSIEUR LE DOYEN DES JUGES D' INSTRUCTION
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE.**

COUR D'APPEL
de TOULOUSE

30 NOV. 2004

1ère Présidence

A Monsieur le Doyen des juges d'Instruction
Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.
Palais de Justice, allées Jules GUESDE.
31000 TOULOUSE

Objet : Plainte avec constitution de partie civile de Monsieur et Madame LABORIE demeurant au N°2 rue de la Forge 31650 Saint ORENS.

Affaire: LABORIE / CETELEM ; PASS ; ATHENA (AGF).

Plainte pour :

- Abus de confiance aggravé
- Faux et usage de faux en écritures publiques.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
COURRIER ARRIVE LE

30 NOV. 2004

Secrétariat commun instruction

Contre :

- X

Avoir sciemment rendu le 15 novembre 2004, un **arrêt N° 499, N°RG : 04/01103** par la Cour d'appel de TOULOUSE, dans une rédaction contraire à la réalité des faits et des preuves apportées dans la procédure pour nuire aux intérêts de Monsieur et Madame LABORIE dans le seul but de leur causer un grief pour ordonner des suites judiciaires pour se saisir ou participé au détournement de leur résidence principale située au N° 2 rue de la Forge à Saint Orens de Gameville, Actes faits sur le territoire Français dans un temps non prescrit par la loi, **par personne dépositaire de l'autorité publique** et autres...

Faits réprimés par les **articles : 313-1 ; 313-2 ; 441-4 du code pénal.**

Faux dans les documents publics ou authentiques (C. pén., art. 441-4)

Définition - L'article 441-4 incrimine spécialement le faux commis dans une écriture publique ou authentique. En l'absence d'une nouvelle définition de l'infraction, celle de l'article 441-1 demeure valable; d'autre part, selon la jurisprudence, le préjudice découlant de ce genre de faux, qui porte atteinte aux intérêts moraux de la société en diminuant la confiance qui doit être faite aux actes de l'autorité publique et aux actes authentiques, n'a pas à être constaté (V. supra J.-Cl. Pénal Code Fasc. 10).

JUR D'APPEL DE TOULOUSE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE TOULOUSE

CABINET DE M. THIERRY PERRIQUET
CE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

ORDONNANCE FIXANT UNE CONSIGNATION (PARTIE CIVILE)

amb N° 499

N° CPC : . 0/04/232 .
PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Nous, M. Thierry PERRIQUET, Vice-Président chargé de l'instruction, substituant M. Serge LEMOINE, Doyen des juges d'instruction, au tribunal de grande instance de Toulouse,

Vu la plainte avec constitution de partie civile déposée le 30 Novembre 2004 par :
Les époux **LABORIE**
2 RUE DE LA FORGE
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Contre : X

QUALIFICATIONS
ABUS DE CONFIANCE AGGRAVE
FAUX ET USAGE DE FAUX EN ECRITURES PUBLIQUES

Vu l'article 88 et 88-1 du Code de Procédure Pénale ;

Attendu que le plaignant a manifesté l'intention de se constituer partie civile;

Le plaignant ne bénéficiant pas de l'Aide Juridictionnelle, fixons à **2000 euros** le montant de la consignation.

Disons que cette somme devra être consignée , entre les mains de Monsieur le régisseur d'avances et de recettes, au Palais de Justice de Toulouse, 2 allées Jules Guesdes 31000 Toulouse, dans le délai de un mois à compter de l'envoi de la présente ordonnance au plus tard le **23 Février 2005**, sous peine d'irrecevabilité de la plainte.

Disons que le plaignant sera dispensé d'effectuer cette consignation s'il justifie du bénéfice de l'Aide Juridictionnelle pour la Procédure Pénale envisagée.

Fait à Toulouse, le 24 Janvier 2005
Le Vice-Président chargé de l'instruction



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Greffier,

**PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DEVANT
MONSIEUR LE DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE**

**Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction
Tribunal de Grande Instance de Toulouse
Palais de Justice, allée Jules GUESDE
31000 TOULOUSE**

Objet : Plainte avec constitution de partie civile à Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction.
Affaire : Monsieur et Madame LABORIE / X, et Maître MUSQUI avocat

Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction,

AU NOM ET POUR LE COMPTE DE

Monsieur **André LABORIE**
Né le 20 mai 1956 à TOULOUSE
Nationalité Française
N°2 rue de la Forge
31.650 Saint-ORENS

Madame **Suzette PAGES** épouse **LABORIE**
Née le 28 août 1953 à ALOS
Nationalité Française
N°2 rue de la Forge
31.650 Saint-ORENS.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
COMMUNIQUE ARRIVE LE
06 AVR. 2005
Secrétariat commun instruction

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de : X

N°1 : X

Avoir sciemment rendu le 28 février 2005, un arrêt N° 103, N°RG : 04/02042 par la Cour d'appel de TOULOUSE, dans une rédaction contraire à la réalité des faits et des preuves apportées dans la procédure pour nuire aux intérêts de Monsieur et Madame LABORIE dans le seul but de leur causer un grief pour ordonner des suites judiciaires, cautionnant les actes de Maître MUSQUI pour se saisir ou participé au détournement de leur résidence principale située au N° 2 rue de la Forge à Saint Orens de Gameville.

Actes faits sur le territoire Français dans un temps non prescrit par la loi, par personne dépositaire de l'autorité publique et autre...

**PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DEVANT
MONSIEUR LE DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE**

**Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction
Tribunal de Grande Instance de Toulouse
Palais de Justice, allée Jules GUESDE
31000 TOULOUSE**

Objet : Plainte avec constitution de partie civile à Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction.
Affaire : Monsieur et Madame LABORIE / X, CETELEM ; PASS ; MUSQUI.

Monsieur le Doyen des Juges d'Instruction,

AU NOM ET POUR LE COMPTE DE

Monsieur **André LABORIE**
Né le 20 mai 1956 à TOULOUSE
Nationalité Française
N°2 rue de la Forge
31.650 Saint-ORENS

Madame **Suzette PAGES** épouse **LABORIE**
Née le 28 août 1953 à ALOS
Nationalité Française
N°2 rue de la Forge
31.650 Saint-ORENS.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
COURRIER ARRIVE LE
06 AVR. 2005

Secrétariat commun instruction

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de :

- ***N°1 : Madame Stéphanie MARCOU, Juge au tribunal de grande Instance de Toulouse, chargé du service du tribunal d'Instance au 40 Avenue Camille PUJOL 31506 TOULOUSE***

Pour les délits suivants:

- Abus de confiance aggravé,
 - Faux et usage de faux en écritures publiques
-
- ***Infractions réprimées par les articles : 313-1 ; 313-2 ; 441-4 du code pénal.***